



COMMUNE DE SAVIGNY
 Informations officielles de la Municipalité
 Mai 2024

OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance de la Municipalité du 6 mai 2024	
Séance du Conseil communal	<p>La Municipalité a fixé l'ordre du jour du Conseil communal du 24 juin 2024 comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Préavis n° 03/2024 – Rapport de gestion 2023 – Préavis n° 04/2024 – Rapport des comptes 2023 – Préavis n° 05/2023 – Demande de crédit pour le remplacement de l'éclairage sportif du terrain de Saint-Amour par des LEDL – Préavis n° 06/2024 – Demande de crédit pour le remplacement de la conduite d'eau potable et la pose de 2 bornes hydrantes dans le quartier de Clair Matin
Naturalisations	<p>Par avis de naturalisation délivrés le 11 avril 2024, le Service de la population a accordé la nationalité suisse, avec effet au 24 avril 2024, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Une candidate, originaire de France – Une candidate, originaire de France
Autorisations de police	<ul style="list-style-type: none"> • En date du 23 avril 2024, la Direction générale de l'environnement (DGE), Division biodiversité et paysage, a délivré une autorisation à la société canine du Jorat, de lâcher les chiens dans les bois du Grand Jorat dans le cadre d'entraînements de recherche sanitaire jusqu'au 30 avril 2025. • La Municipalité a autorisé le festival pour enfants « Diabolo » à poser des banderoles de sa manifestation des 22 et 23 juin 2024 au Théâtre de Beausobre. • La Municipalité a autorisé la Société de développement de Savigny (SDS) à poser des panneaux pour annoncer la course à Dingler du 1^{er} juin 2024.
Forum	<p>La Municipalité a adjugé le remplacement du système de fermeture de la porte à côté des WC publics extérieurs, donnant accès à l'intérieur du Forum (sous-sol).</p>
Permis LATC <i>Rte des Miguettes 27</i>	<p>La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à l'installation d'un onduleur et d'un tableau électrique.</p>
Permis LATC <i>Rte du Jorat 24</i>	<p>La Municipalité a délivré le permis de construire un tunnel maraîcher.</p>

Séance de la Municipalité du 6 mai 2024 (suite)	
Permis LATC <i>Ch. des Pilettes 20</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Rte de la Goille 6</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 117 m ² et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Rte de Mollie-Margot 22</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 40 m ² et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Giratoire de la Claie-aux-Moines	La Municipalité a adjugé le remplacement des bordures-îlots provisoires de 2011 par des bordures-îlots, toujours provisoires, en béton (type Etat de Vaud).
Route de Pierre-Ozaire	La Municipalité a adjugé la réfection du collecteur d'eaux claires communal.
Eclairage public	La Municipalité a décidé de participer au projet Perséides, consistant à éteindre l'éclairage public dans la nuit du 12 au 13 août 2024.
Séance de la Municipalité du 13 mai 2024	
Permis LATC <i>En Brit 8 et 34</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire complémentaire, relatif au remblayage du terrain et à l'aménagement d'un mur en enrochement.
Permis LATC <i>Rte de Pré la Pierre 11b</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique la construction d'un mur en enrochement.
Permis LATC <i>Ch. de la Fruitière 1</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la création de deux chambres dans les combles et de deux ouvertures en toiture, ainsi qu'à l'isolation de la toiture sur chevrons.
Permis LATC <i>Rte de Pierre-Ozaire 24</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 55.95 m ² et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>En Brit 32</i>	La Municipalité a pris acte du projet de construction d'une pergola à lames amovibles en toiture et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Ch. des Pilettes 12</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique le remplacement du chauffage à gaz par une pompe à chaleur air/eau extérieure.
Grilles, regards et couvercles de route	La Municipalité a adjugé le remplacement de regards de routes et la réfection de gueulards très endommagés, sur diverses voies communales.
Route de Pierre-Ozaire	La Municipalité a adjugé la pose d'un tube d'éclairage public en attente.
Espaces verts	La Municipalité a adjugé un mandat, relatif à l'élaboration d'un concept et d'un plan d'entretien des espaces verts communaux au centre du village.

Séance de la Municipalité du 27 mai 2024	
Personnel temporaire	La Municipalité a accepté d'accueillir M. Fabio de Oliveira pour une mesure d'emploi temporaire au service de la conciergerie, financée par l'assurance-chômage, du 22 mai au 21 novembre 2024.
Maison de commune	La Municipalité a adjugé le remplacement de la boîte aux lettres (avec interphone) de l'entrée nord de la Maison de commune.
Véhicules	La Municipalité a décidé d'acquérir un véhicule supplémentaire (électrique) pour le service de la voirie.
Matériel - Outillage	La Municipalité a adjugé le remplacement du robot de tonte à gazon du terrain de football de Saint-Amour.
Plan d'affectation communal	La Municipalité a adjugé un mandat, relatif à la révision du Plan directeur communal du 9 décembre 1998, 1 ^{ère} étape « vision ».
Permis LATC <i>Rte de Mollie-Margot 51</i>	La Municipalité a décidé de constituer une servitude d'usage public d'abribus.
Permis LATC <i>Ch. de la Porat 1</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire un couvert à voiture.
Permis LATC <i>Rte des Miguettes 7</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique la pose d'un poêle à bois avec canal de cheminée en façade et l'ouverture en façade sud pour une nouvelle fenêtre.
Permis LATC <i>Ferme La Tuilière 1a</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection des façades (peinture), ainsi que du remplacement des fenêtres, portes-fenêtres et volets du bâtiment ECA n° 229 et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Ch. des Peupliers 1</i>	La Municipalité a pris acte du projet de pose d'une structure légère pour un store en toile et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Ch. de l'Aurore 4</i>	La Municipalité a pris acte du projet de remplacement de la porte du local de bricolage par une porte-fenêtre et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Ch. de Bellevue 1a et 1b</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection des façades (peinture) et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Rte d'Oron 4a</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection d'une façade (peinture) et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.

Séance de la Municipalité du 27 mai 2024 (suite)	
Abattage et élagage des arbres	La Municipalité a délivré l'autorisation d'abattage 13 épicéas, à l'issue de l'enquête publique de 30 jours.
TEXAID	La Municipalité a approuvé un contrat de concession pour la collecte de vêtements, textiles et chaussures usagés, à compter du 1 ^{er} juillet 2024.
Egouts - Collecteurs	La Municipalité a adjugé les travaux de génie civil pour la réfection du collecteur d'eaux claires communal traversant la parcelle RF n° 251 (du chemin de la Clef au giratoire de la Claié-aux-Moines).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE SAVIGNY

La Syndique

La Secrétaire

Chantal Weidmann Yenny

Isabelle Schori

Savigny, le 3 juin 2024